



**vers une mobilité
plus durable pour
aller au cinéma**



dossier de presse

L'Acap rassemble les énergies pour un cinéma accessible et durable.

Un projet porté par l'Acap - pôle régional image

L'Acap est un acteur public de référence dans les Hauts-de-France pour le développement de la filière cinéma. À travers ses missions d'accompagnement des salles, des publics, des talents et des territoires, l'Acap œuvre à rendre la culture cinématographique accessible à toutes et tous. Avec **Cinémas en mouvement**, il agit concrètement pour une transition écologique du secteur.



Présentation

Cinémas en mouvement est un projet d'envergure mené dans les Hauts-de-France par l'Acap - pôle régional image. Accompagné par le cabinet expert en développement durable, Ekodev, ce programme a pour ambition de faire émerger un **véritable laboratoire régional de réflexion et d'action sur les mobilités liées au cinéma**.

Porté par l'**émulation collective d'un réseau de salles de cinéma**, de collectivités locales et d'acteurs de la mobilité, **Cinémas en mouvement s'inscrit dans une dynamique territoriale ambitieuse**. Il s'agit d'expérimenter, tester, documenter et partager des solutions concrètes pour faire évoluer les habitudes de déplacement vers des modèles plus sobres, inclusifs et adaptés aux réalités locales.

L'enjeu est double : **réduire l'impact carbone des trajets liés aux sorties en salle** tout en **renforçant l'accessibilité du cinéma dans tous les territoires**, notamment les plus ruraux. Le projet s'appuie sur la capacité d'innovation des acteurs régionaux pour nourrir une **transition écologique de la filière**, à l'échelle des Hauts-de-France et au-delà.

Un projet soutenu par France 2030

Cinémas en mouvement bénéficie du soutien de l'État dans le cadre de France 2030, via le dispositif « Soutenir les alternatives vertes 2 », opéré par la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts). Ce programme ambitieux, qui vise à transformer durablement les secteurs stratégiques de notre économie, accompagne ici une démarche innovante au croisement de la culture, de l'écologie et de l'aménagement du territoire. En soutenant ce projet, France 2030 reconnaît le potentiel des salles de cinéma comme leviers de transition écologique et d'inclusion sociale, partout en France.

Contexte

Aller au cinéma reste la **première pratique culturelle des Français**. Pourtant, cette activité est fortement dépendante de la voiture individuelle, surtout dans les zones peu denses. Le transport est la première source d'émissions de gaz à effet de serre (GES) en France. Parmi les usages, **les déplacements liés aux loisirs pèsent lourd**, et ceux pour aller au cinéma ne font pas exception.

Une étude du Shift Project (2022) a montré que **le transport des spectateurs est le premier poste d'émissions de GES pour une salle de cinéma**. En parallèle, les territoires ruraux disposent souvent de moins d'alternatives à la voiture individuelle.

Face aux mutations environnementales, les **exploitants** ont un rôle à jouer. Situés **au plus près des publics**, ils jouent un rôle de proximité et de médiation fort. Ils peuvent devenir des **acteurs moteurs de la transition écologique**, en impulsant des pratiques plus durables auprès de leurs publics et en favorisant le dialogue avec les collectivités et les partenaires de la mobilité.

Dans les zones rurales, où l'offre de mobilité est souvent faible, l'enjeu est double : écologique et social. Il s'agit de **proposer des alternatives à la voiture individuelle** et de garantir un **accès équitable à la culture**.

Chiffres clés

89 % des émissions carbone
des cinémas sont liées aux déplacements du public.

Le cinéma reste la **première pratique culturelle des Français** (près de 70 % y vont au moins 1 fois par an).

1,2 million de tonnes de CO₂ générées chaque année
par l'ensemble des cinémas en France (transport inclus).

52,3 % des émissions du transport
sont dues aux voitures particulières.

Objectifs du projet

Accélérer la transition écologique
des pratiques de mobilité des publics

Contribuer à la réduction des émissions de GES

Soutenir l'accès à la culture pour toutes et tous

Impliquer les exploitants
dans les réflexions territoriales sur la mobilité



Une dynamique régionale au service d'une filière engagée

Cinémas en mouvement s'affirme comme un véritable laboratoire régional, où les idées se croisent et les solutions s'expérimentent au plus près des territoires. En impliquant une diversité d'acteurs : salles de cinéma, collectivités, réseaux professionnels, opérateurs de mobilité, le projet initie une dynamique d'émulation inédite à l'échelle régionale.

En 2024, **une première étude** a permis de poser les bases de cette dynamique : 60 % des salles de cinéma de la région ont répondu à un questionnaire visant à mieux cerner leurs enjeux de mobilité.

Cette enquête a permis d'identifier plusieurs axes clés :

- ▶ la connaissance qu'ont les exploitants de l'accessibilité de leur cinéma ;
- ▶ la connaissance des pratiques de mobilité de leurs publics ;
- ▶ la prise en compte de la mobilité des collaborateurs ;
- ▶ la convergence d'intérêts entre exploitants et autorités organisatrices de la mobilité (AOM) ;
- ▶ les initiatives déjà engagées par les salles ou leurs publics.

Cette photographie préalable a renforcé la conviction partagée : c'est par une mobilisation collective, croisant les expertises culturelles, territoriales et environnementales, que la filière pourra évoluer vers un modèle plus durable, plus accessible et ancrée dans les réalités des publics.

Lire l'étude : <https://www.acap-cinema.com/bilan-de-lenquete-sur-la-mobilite-des-cinemas-en-hauts-de-france/>



Les grandes étapes

Cinémas en mouvement se structure comme un laboratoire régional évolutif, articulé autour de quatre axes sur trois ans. Il s'agit d'identifier les freins, d'imaginer des pistes concrètes, de tester des solutions sur le terrain, puis de mutualiser les acquis à l'échelle nationale.

- ▶ **Étude-diagnostic** : mieux comprendre les pratiques et freins à la mobilité des publics et non-publics du cinéma.
- ▶ **Plan d'actions collectif** : organisation d'ateliers de co-construction avec les exploitants, les AOM, les transporteurs.
- ▶ **Boîte à outils** : guides pratiques, fiches actions, trames d'enquête, cartographies.
- ▶ **Sensibilisation & formation et partage au national** : séminaires, ateliers, outils de communication, webinaires nationaux.



Calendrier

- ▶ **26 juin 2025**
Lancement du projet
- ▶ **Septembre 2025**
Démarrage des diagnostics en Hauts-de-France
- ▶ **2026**
Résultats des enquêtes, mise en œuvre des plans d'actions, boîte à outils, tests en région Hauts-de-France et dans d'autres régions, ajustements
- ▶ **2027**
Formations, rayonnement national, webinaires, diffusion à d'autres régions

Partenaires

Cinémas en mouvement s'appuie sur une dynamique collective et réunit les grands acteurs de la filière de l'exploitation cinématographique, des réseaux régionaux aux institutions nationales :

- ▶ La Fédération Nationale des Cinémas Français (FNCF), l'Association Française des Cinémas d'Art et d'Essai (AFCAE), l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma (ADRC), le Syndicat des Cinémas d'Art, de Répertoire et d'Essai (SCARE)
- ▶ Chambre syndicale du Nord Pas-de-Calais, De la suite dans les images, Haute Fidélité - Festivals en mouvement
- ▶ Les têtes de réseaux régionales : Cinémas Indépendants de Nouvelle-Aquitaine (CINA), Association des Cinémas de Recherche Indépendants de la Région Alpine (ACRIRA)
- ▶ Institutions publiques et organismes de soutien : Direction Régionale des Affaires Culturelles des Hauts-de-France (DRAC), Région Hauts-de-France, Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), Pictanovo
- ▶ Ekodev, cabinet expert en développement durable et RSE



Ils en parlent

**"Ce projet nous donne des outils concrets pour agir.
Nous voulons que venir au cinéma reste un plaisir accessible,
même quand on vit loin d'un centre-ville."**

Exploitant d'un mono-écran en milieu rural

À propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance, et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Plus d'informations sur :

www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi



À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires.



"Nous nous réjouissons de voir des acteurs culturels s'engager sur les enjeux de mobilité. Cela crée des ponts utiles avec les politiques locales."

Responsable mobilité dans une communauté d'agglomération partenaire

cinémas en mouvement

L'Acap rassemble les énergies pour un cinéma accessible et durable.

Contacts presse

Acap – pôle régional image

Mélanie Ohayon

melanieohayon@acap-cinema.com | 03 22 72 68 30

France 2030

Secrétariat général pour l'investissement

presse.sgpi@pm.gouv.fr | 01 48 75 64 68

Banque des territoires

Antoine Pacquier

antoine.pacquier@caissedesdepots.fr | 06 86 42 69 58

Nathalie Police

nathalie.police@caissedesdepots.fr | 06 07 58 65 19

www.cinemasenmouvement.com



design graphique : okowoko.fr - Photos : © Gaël Clariana / Acap

Cinémas en mouvement est une opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif « Soutenir les alternatives vertes 2 » de France 2030, opéré par la Banque des territoires (Caisse des Dépôts).

L'Acap - pôle régional image reçoit le soutien du Ministère de la Culture - DRAC Hauts-de-France, de la Région Hauts-de-France, du Conseil départemental de l'Oise, du Conseil départemental de la Somme et du Centre national du cinéma et de l'image animée.

Soutenu par

